L'ENGRENAGE RENNES

SALLE DE PARKOUR ET NINJA

AUTORISATION PARENTALE – PRATIQUE EN AUTONOMIE

L'ENGRENAGE – Parkour & Ninja

Mineur concerné

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Représentant légal

Je soussigné(e) :

Nom et prénom :

Qualité :
☐ Père
☐ Mère
☐ Tuteur ou représentant légal

Téléphone :

Adresse e-mail :

autorise le mineur désigné ci-dessus, **âgé de 14 ans ou plus**, à accéder à L'ENGRENAGE et à pratiquer les activités de Parkour et de Ninja **sans la présence de son représentant légal**, pendant les horaires d'ouverture au public et dans le respect des conditions d'accès à l'établissement.

Déclarations et consentements obligatoires

En cochant les cases suivantes :

☐ Je certifie être le représentant légal du mineur désigné dans ce formulaire et disposer de l'autorité nécessaire pour délivrer cette autorisation.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles de sécurité de L'ENGRENAGE. Je m'engage à en informer le mineur et à m'assurer qu'il les respecte.

☐ Je reconnais avoir été informé(e) que la pratique du Parkour et du Ninja comporte des risques inhérents à toute activité sportive, notamment des risques de chute ou de blessure.

☐ Je m'engage à rappeler au mineur qu'il doit respecter les consignes de sécurité, les indications données par l'équipe, les autres pratiquants, le personnel, les équipements et les locaux.

☐ Je reconnais que l'équipe de L'ENGRENAGE peut limiter ou refuser l'accès à certains espaces ou équipements et interrompre la pratique du mineur en cas de comportement dangereux, de non-respect des consignes ou du règlement intérieur.

☐ Je certifie qu'à ma connaissance, le mineur ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique du Parkour et du Ninja.

En cas d'urgence

J'autorise l'équipe de L'ENGRENAGE, en cas d'accident ou de nécessité, à contacter les services de secours et à prendre les premières mesures nécessaires dans l'attente de leur intervention ou de mon arrivée.

Durée de validité

Cette autorisation est valable pendant **12 mois à compter de sa date de signature électronique**.

Elle peut être retirée à tout moment par le représentant légal au moyen d'une demande écrite adressée à L'ENGRENAGE.

L'ENGRENAGE
ÉNERGIE • AUDACE • PROGRESSION